

Le 15 mai 2012



Assemblée générale mixte du 6 juin 2012

Modalités de mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée générale mixte des actionnaires du mercredi 6 juin 2012.

[Assemblée générale du 6 juin 2012](#)

Le Groupe Bolloré informe ses actionnaires que son Assemblée générale mixte se tiendra à la Tour Bolloré (31-32 quai de Dion Bouton, 92800 Puteaux) le mercredi 6 juin 2012 à 16h00.

L'avis de réunion a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) le 2 avril 2012. Il contient l'ordre du jour, le projet de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée. Cet avis de réunion ainsi que les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires ; ils sont consultables sur le site internet www.bollore.com (données financières / Publications/ Assemblée générale) et dans le document de référence (données financières / Publications).